

L'Europe, médiatrice entre Grecs et Turcs

Le Monde

22-23/6/03

p. 1

LES TURCS n'ont pas trouvé de meilleur soutien à leur candidature à l'Union européenne que les Grecs. C'est paradoxal si l'on se souvient que les deux pays ont été au bord d'un conflit armé, pas plus tard qu'en 1996, pour le contrôle d'un îlot rocheux inhabité de la mer Egée.

Mais c'est un fait que depuis le conseil européen d'Helsinki en 1999, qui a inclus la Turquie dans la liste des treize candidats à l'entrée dans l'UE, Athènes presse ses partenaires d'accélérer le mouvement.

Pas à n'importe quelles conditions. Les Turcs doivent effectuer les réformes leur permettant de respecter les critères de Copenhague, imposés à tout impétrant, qu'il vien-

ne de l'Europe de l'Est ou du Sud. Et ces critères ne concernent pas seulement la situation intérieure ; ils leur imposent aussi d'apurer les relations avec les voisins.

C'est cet aspect qui intéresse le plus les Grecs, encore qu'il soit lié aux réformes intérieures. Le gouvernement d'Athènes considère en effet que la démocratisation de la Turquie, qui passe par une diminution de l'influence des militaires et leur subordination au pouvoir civil, est la meilleure garantie d'un règlement des litiges portant, d'une part, sur la souveraineté dans la mer Egée et, d'autre part, sur Chypre.

C'est pourquoi les Grecs ont vu d'un bon œil l'arrivée au pouvoir à Ankara du gouvernement du Parti

de la justice et du développement (AKP) dirigé par Recep Tayyip Erdogan.

Celui-ci leur paraît déterminé à conduire son pays vers l'Europe, y compris au prix du sacrifice de quelques tabous de la politique extérieure turque. Ceux qu'on appelle « islamistes modérés » ont intérêt à limiter l'intervention des militaires dans la vie politique pour des raisons intérieures - l'extension des libertés publiques, qui permettra l'épanouissement de la religion aux dépens d'une conception militante de la laïcité.

Daniel Vernet

Lire la suite page 11

L'Europe, médiatrice entre Grecs et Turcs

de
Mond
22-23/6

Suite de la première page

Mais cette diminution devrait avoir aussi des conséquences en politique étrangère.

Non sans quelques raisons, les Grecs sont convaincus que l'armée et les anciens partis de l'establishment kémaliste (du nom de Kemal Atatürk, le père de la Turquie moderne) sont les principaux responsables du maintien de la tension entre les deux pays. Le précédent gouvernement turc était dirigé par le social-démocrate Bülent Ecevit, celui-là même qui était au pouvoir à Ankara en 1974 lors de l'envoi de l'armée turque à Chypre. Même s'il doit tenir compte des militaires, M. Erdogan n'a pas le même engagement personnel sur la question chypriote.

Les armées grecque et turque continuent par ailleurs de se livrer à des provocations, malgré les déclarations de bonnes intentions des ministres des deux pays, qui s'entendent sur « des mesures de confiance ». Au mois d'avril, il y a

eu, au-dessus de la mer Egée, pas moins de 969 *dog fights* (combats rapprochés) entre des avions grecs et turcs, qui se disputent l'espace aérien. Athènes pense que les chefs de l'armée turque perpétuent ainsi l'idée d'une menace justifiant leur pouvoir et leur budget.

Un général turc à la retraite reconnaît que ces accrochages permettent de « tester la combativité des troupes » (des deux côtés).

En tout cas, ces escarmouches ne risquent pas, comme en 1996, de dégénérer en un affrontement général parce que les enjeux dépassent les deux pays. La grande réussite de la diplomatie grecque, sous la direction du premier ministre, Costas Simitis, et du ministre des affaires étrangères, Georges Papandréou, est d'avoir « européanisé » le conflit avec la Turquie.

LA JEUNE GARDE PRÊTE

En obtenant que la Turquie soit inscrite sur les listes des candidats à l'Union, elle a placé Ankara devant ses responsabilités et fait de la Commission et du Conseil européen les juges de la bonne volonté turque.

Cette fonction de l'Europe a été soulignée à un séminaire récemment organisé à Izmir par le Centre culturel français et l'Institut Goethe à l'occasion du 40^e anniversaire du traité de l'Elysée. Les inter-

venants ont insisté sur les différences entre la réconciliation franco-allemande et le rapprochement gréco-turc. La guerre de 1919-1923 qui a abouti à des échanges de population et à l'expulsion de deux millions de personnes ne peut être comparée aux guerres franco-allemandes qui ont marqué le XX^e siècle.

Encore que déjà à la fin des années 1920, deux hommes d'Etat, Eleftheros Venizelos et Kemal Atatürk, tentèrent un rapprochement entre deux peuples qui avaient vécu en osmose pendant des siècles et venaient d'être séparés parce que les Grecs appellent « la grande catastrophe de 1923 ». De là à évoquer Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, il y a un pas que les historiens doivent franchir avec précaution.

Il n'en reste pas moins que le processus européen peut avoir pour la Grèce et la Turquie le même effet qu'il a eu pour la France et l'Allemagne. Dans les années 1950, l'intégration de celle-ci dans la Communauté permettait aux Français de « contrôler » leurs voisins et de diminuer le sentiment de la menace. Pour les Allemands, elle ouvrait la possibilité d'appartenance à la famille des démocraties.

De même, l'intégration de la Turquie dans l'Europe est pour les

Grecs une promesse de réconciliation durable avec des voisins beaucoup plus nombreux et plus puissants qui devront d'autant plus respecter les règles de bonne conduite qu'ils veulent être acceptés dans une communauté prospère et démocratique.

Costas Simitis et Georges Papandréou ont imposé cette stratégie contre les traditionalistes partisans d'une politique de la tension.

Dans la Nouvelle Démocratie, le parti de l'opposition, la jeune garde est prête à se rallier à cette idée, comme vient de le dire à ses interlocuteurs turcs la maire d'Athènes, Dora Bakoyannis, qui pourrait devenir ministre des affaires étrangères en cas de victoire aux élections de 2004.

Il faut cependant que cette stratégie apporte des résultats tangibles. La difficulté réside dans l'ambiguïté de l'attitude tant des Turcs que des membres de l'Union européenne. Les premiers ne sont pas sûrs de vouloir faire toutes les réformes douloureuses exigées par l'UE, d'autant qu'ils craignent que les Européens préfèrent les voir en éternels candidats.

Et leurs craintes sont renforcées dès que l'Europe semble repousser les négociations d'adhésion aux calendes... grecques.

Daniel Vernet

L'Europe tient « une bonne base de départ » pour sa future Constitution

Le projet parrainé par Valéry Giscard d'Estaing pourrait être entériné avant la fin de l'année

THESSALONIQUE de nos envoyés spéciaux

Les chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Salonique se sont donnés un an pour signer, à Rome, avant les élections européennes du 13 juin 2004, un traité qui donnera à l'Europe une nouvelle Constitution. Les négociations, qui débiteront en octobre dans le cadre d'une conférence intergouvernementale (CIG), devront être menées le plus rapidement possible, voire être closes avant la fin de l'année.

Les gouvernements travailleront à partir du projet de Constitution présenté vendredi 20 juin par le président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, et qualifié de « *bonne base de départ* » pour les gouvernements.

Si le résultat est satisfaisant, les Français ont toutes les chances d'être consultés par référendum. « *Je suis a priori très ouvert à cette voie* », a indiqué Jacques Chirac, tout en précisant qu'il se prononcerait le moment venu, après avoir vu « *comment les choses évoluent* ».

A Thessalonique, les Vingt-Cinq ont salué le projet de M. Giscard d'Estaing. « *Pour la première fois de*

l'histoire de l'Europe, nous avons un projet de Constitution », s'est réjoui le premier ministre grec, Costas Simitis, qui assure la présidence tournaute de l'Union. Ils ont surtout mis fin aux travaux de la Convention, même si celle-ci se réunira encore deux fois, en juillet. Elle ne sera plus autorisée qu'à faire des aménagements d'ordre « *technique* », précise le communiqué final.

Valéry Giscard d'Estaing n'entend pas enregistrer d'ultimes avancées, en décidant de faire prendre les décisions à la majorité qualifiée en fiscalité ou en politique étrangère, comme l'espéraient de nombreux conventionnels. Pour lui, ces questions font partie du consensus final, qui pourrait voler en éclats si on y touchait.

DROIT DE VETO

« *La conférence intergouvernementale n'ira pas plus loin que nous [vers la suppression du droit de veto]. Nous sommes allés à la limite de ce qui était mutuellement acceptable* », a estimé M. Giscard d'Estaing, qui entend toutefois améliorer son projet dans un dernier domaine, celui de la gouvernance

économique, comme le souhaitent les ministres des finances de la zone euro. Cette intention a été relayée par Jacques Chirac, qui a demandé d'autres améliorations, concernant l'agriculture, les services publics, le social et le maintien du droit de veto sur les accords commerciaux concernant les services culturels.

Déjà, les gouvernements fourbissent leurs armes. Les plus allants ne veulent pas que l'on « *détricote* » le texte de la Convention. M. Chirac a ainsi loué le « *travail de très grande qualité* » effectué par la Convention, estimant que ses propositions « *apparaissent indiscutablement les meilleures possibles* ». Le chancelier allemand a déclaré qu'il serait prêt à prendre le texte tel qu'il est, tout comme le premier ministre danois. Les Néerlandais, les Belges et les Italiens se sont aussi montrés très positifs, à l'instar des Britanniques. Très actifs pendant toute la Convention, ces derniers sont parvenus à maintenir leur droit de veto en matière de fiscalité, de politique étrangère et de défense.

« *Quand nous remportons de tels débats européens, il est important*

que nous reconnaissons notre victoire », a même affirmé Tony Blair, qui s'est réjoui d'avoir su imposer les « *lignes rouges* » à ne pas franchir.

Le clan des pays les plus réticents, qui veulent remettre en cause l'équilibre atteint par la Convention, était, sans surprise, emmené par l'Espagne et la Pologne, qui devraient perdre leur statut de « *grand pays* » lors de la révision du mode de vote au conseil des ministres. Le premier ministre polonais, Leszek Miller, veut que la Convention mentionne explicitement le christianisme et s'inquiète de ce que l'Europe de la défense risque de faire concurrence à l'OTAN.

L'Autriche a pris la tête des petits pays qui craignent un directoire des grands et défendront le statu quo dans la CIG. « *Ce qui nous préoccupe, c'est la suite*, a expliqué M. Giscard d'Estaing. *Nous souhaitons que les travaux soient rapides, ne s'éloignent pas de notre texte. Maintenant, les Européens attendent notre Constitution.* »

Arnaud Leparmentier
et Laurent Zecchini



FRANCO LANNINO/ATP

Les principales décisions prises par les Quinze au sommet de Thessalonique

THESSALONIQUE

de nos envoyés spéciaux

► **Stratégie européenne de sécurité** : les Quinze ont estimé « primordial » que les relations transatlantiques « évoluent sur un pied d'égalité » et envisagent de renforcer ces relations, par exemple par le biais de « l'élaboration du concept stratégique européen ». Javier Solana est chargé de faire avancer la réflexion à ce sujet, afin que cette stratégie de l'UE soit adoptée par le Conseil européen de décembre. Jacques Chirac a précisé qu'il n'était « pas favorable aux actions préventives », privilégiant « un ordre international incarné par les Nations unies ».

► **Dépenses militaires** : le président français s'est déclaré « pas du tout hostile » à l'idée d'exclure les dépenses militaires du calcul du déficit public prévu par le pacte de stabilité liant les économies de la zone euro. « Peut-être que, selon des conditions à examiner, à discuter, on pourrait imaginer d'appliquer cette méthode », a-t-il indiqué.

► **Irak** : l'Union réitère son souhait de voir l'Irak évoluer vers un Etat « prospère et stable, doté d'un gouvernement représentatif et d'une société civile prospère », et rappelle

que « la désignation d'une autorité provisoire irakienne constituera un premier pas vers la réalisation de cet objectif ».

► **Proche-Orient** : Les Quinze somment le Hamas et « les autres groupes » de déclarer immédiatement un cessez-le-feu et de « mettre fin à toutes les activités terroristes », mais restent flous s'agissant des mesures à l'étude pour sanctionner les sources de financement du Hamas. Leurs ministres des affaires étrangères, réunis à Luxembourg en début de semaine, avaient envisagé de recourir « de façon urgente » à cette possibilité.

► **Fonds sida** : les Quinze ont finalement renoncé à leur intention de s'engager à hauteur de 1 milliard d'euros par an de contributions au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, se contentant de préciser que chaque Etat-membre apportera, « dans la durée, une contribution élevée au financement de ce Fonds ». Les pays européens se sont divisés : alors que la France et la Grande-Bretagne y étaient favorables, l'Allemagne et les Pays-Bas, traditionnellement soucieux de ne pas dépasser le budget de l'Union, ont réussi à mobiliser une majorité contre cette initiati-

ve. Les Etats-Unis, qui ont promis de débloquer 15 milliards de dollars, avaient mis les Européens au défi de faire un effort comparable.

► **Candidature de Jean-Claude Trichet** : le Conseil européen a confirmé la candidature du Français à la présidence de la Banque centrale européenne et le Conseil a demandé aux ministres européens des finances de lancer, « dans les meilleurs délais », la procédure de nomination de celui qui devrait succéder à Wim Duisenberg. Jean-Claude Trichet a été relaxé, mercredi, dans l'affaire des comptes du Crédit lyonnais. Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, a estimé que la nomination de M. Trichet « était juste » et qu'il avait « soutenu très fortement la position de la France ».

► **Politique agricole commune** : alors que les négociations sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), défendue par le commissaire européen Franz Fischler, sont dans l'impasse, Jacques Chirac a obtenu de la présidence grecque de l'Union un délai. Les discussions devraient reprendre mercredi 25 juin. Le président français, pour qui les propositions de la Commission « ne sont pas acceptables et

ne seront pas acceptées par la France », s'est montré critique envers M. Fischler. La France est « tout à fait prête à discuter », a-t-il souligné, mais cela suppose que « tout le monde bouge, y compris le commissaire à l'agriculture ». « La France a pris la décision souveraine de vouloir obtenir encore une chance pour arriver à une position commune », a commenté le chancelier Gerhard Schröder.

Ar. Le. et L. Z.

Naufrage en Méditerranée

COMME ces migrants clandestins, arraisonnés il y a une semaine au large de l'île italienne de Lampedusa, la plus proche des côtes tunisiennes, quelque 250 Africains espéraient arriver en Europe. Cependant, pour des raisons encore inconnues, leur embarcation a fait naufrage, vendredi 20 juin, et un patrouilleur de la garde maritime tunisienne n'a pu sauver que 41 rescapés. 12 cadavres ont été repêchés dans la mer, alors qu'on était, samedi à la mi-journée, toujours sans nouvelles de 197 passagers portés disparus.

Au moment où le sommet de Thessalonique débattait d'une meilleure politique d'immigration de l'Union européenne, le flot des clandestins en provenance de l'Afrique, notamment à partir de la Libye et de la Tunisie, a dramatiquement augmenté. Au cours de la semaine, plus d'un millier d'immigrés clandestins ont débarqué à Lampedusa, plus de 3 000 depuis le début du mois. — (AFP, Reuters.)

L'agenda pour l'adhésion des pays balkaniques

Les étapes d'adhésion ont été fixées pour les Etats de l'ex-Yougoslavie

THESSALONIQUE
de nos envoyés spéciaux

La question n'est plus de savoir si les pays balkaniques rejoindront l'UE, mais seulement quand ils pourront le faire. Une date d'adhésion est la seule chose qui ne pouvait être offerte aux cinq Etats concernés - Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie-Monténégro, Albanie -, car elle sera déterminée par les progrès accomplis. Pour le reste, ils ont obtenu presque tous les engagements espérés, même s'ils ne peuvent qu'être déçus par l'enveloppe financière supplémentaire allouée par les Quinze pour se préparer à cette échéance.

Une Europe à 33 pays, un peu virtuelle, s'est retrouvée à Thessalonique : les Quinze ; les Dix qui deviendront des Etats-membres à part entière à partir du 1^{er} mai 2004 ; la Roumanie, la Bulgarie et la Turquie ; enfin les cinq des Balkans. Des pays au statut très différent. La Roumanie et la Bulgarie font partie du processus d'élargissement « inclusif et irréversible » de l'Union qui a pour objectif de les accueillir « comme nouveaux membres en 2007 », tout en soutenant leurs efforts pour conclure leurs négociations d'adhésion en 2004. La Turquie reste un cas à part, sur lequel le Conseil européen prendra une décision définitive en décembre 2004.

Ces exemples indiquent la voie aux pays balkaniques : les accords de stabilisation et d'association

(déjà signés par Zagreb et Skopje) constituent le « cadre du parcours européen ». Les Quinze « soutiennent » la stratégie des Balkans, « qui intégreront pleinement l'UE dès qu'ils répondront aux critères établis ».

Une « déclaration » et un « agenda », qui serviront de base de référence pour orienter les réformes des pays balkaniques, ont été approuvés. Les étapes du processus d'adhésion seront identiques à celles des Dix. Ce voisinage provoque au sein de l'Union deux réactions : l'inquiétude et l'urgence. Pour l'Italie et la



« Nous montons à bord d'un autobus européen déjà plein où certains passagers disent qu'il n'y a plus de place »

GORAN SLIVANOVIC

Grèce, les risques d'une résurgence des violences justifie une accélération du processus de rapprochement avec les Balkans. Raisonnablement fondé sur l'idée de « contagion démocratique ». Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, insiste qu'il est « dans l'intérêt de l'Europe de diffuser la stabilité et la sécurité » vers des pays « dont les peuples sont historiquement européens ».

Athènes et, surtout, Rome se sont efforcés d'augmenter l'aide financière aux « Cinq » de 200 millions d'euros sur trois ans, une somme

qui s'ajoute au programme de stabilisation et de développement de l'UE de 4,6 milliards d'euros.

D'autres pays redoutent le caractère inéluctable du processus d'adhésion. D'où le constat amer de Goran Slivanovic, ministre serbe des affaires étrangères : « Nous montons à bord d'un autobus européen déjà plein où certains passagers disent qu'il n'y a plus de place. » La Croatie, qui a déjà fait acte de candidature, est nettement en tête. Même si sa faible coopération avec le Tribunal pénal international de La Haye sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie fait parfois douter de ses convictions démocratiques.

En Serbie, le récent assassinat du premier ministre Zoran Djindjic, montre la fragilité du processus en cours. La Macédoine ne connaît la paix que depuis deux ans, et l'UE y a pris le relais de l'opération conduite par l'OTAN. En Bosnie, pays de facto sous mandat international depuis le conflit de 1992-1995, 12 000 soldats de l'Alliance atlantique empêchent la résurgence des conflits ethniques. Le statut du Kosovo, où sont stationnés 23 000 soldats de l'OTAN, reste un casse-tête de même que la perspective d'une séparation entre Serbie et Monténégro. Voilà pourquoi, pour beaucoup de pays européens, l'Union doit, certes, encourager les Balkans, mais se garder de précipiter leur adhésion.

Ar. Le. et L. Z.